



La commune de Bex densifie ses écoles

Un collège face aux Dents du Midi

Entre le projet de rénovation d'un monument historique et un nouveau bâtiment imaginé par le bureau lausannois Ferrari et Associés SA au terme d'un concours d'architecture, la commune bellerine donne un nouveau visage réussi à ses institutions scolaires. Tour de la ville.

Par Emilie Veillon

Mis en concours en 2011, le futur établissement scolaire de Bex projeté dans le quartier de la Servanne sur des terrains de football a été remporté par le bureau lausannois JB Ferrari & Associés Architectes SA. Le projet consiste en la construction d'un complexe de 15 salles de classes, comprenant aussi des salles spéciales et des locaux annexes (salle de couture, informatique, bibliothèque, salle des maîtres, etc.) ainsi que d'une salle de sport double et une salle de rythmique. Parmi les critères déterminants dans l'approche urbanistique et architecturale du site, la commune avait sensibilisé les architectes à une bonne intégration dans le site, un impact minimal sur l'environnement et le

rapport au voisinage ainsi que le respect du programme, précisant notamment une forme d'indépendance des locaux ouverts au public, telle que la bibliothèque.

Un lien entre les écoles existantes

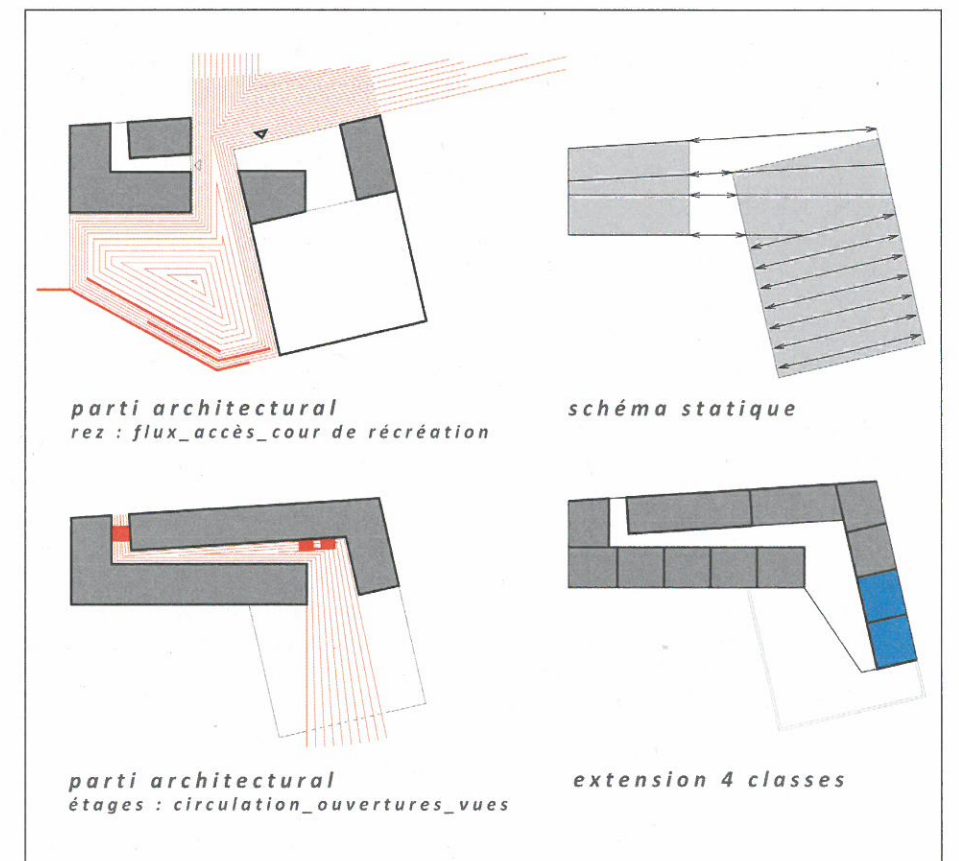
Le projet du bureau lausannois gère avec finesse ces différents éléments. Le collège s'intègre intelligemment dans le contexte en créant un lien entre les deux écoles existantes à chaque extrémité de ce site marqué par des coteaux de verdure. En effet, les architectes ont imaginé un chemin sécurisé, sorte de ballade, qui longe la topographie de la colline. Ainsi, les élèves déambulent à travers un circuit de mobilité à l'abri du

trafic et profitent d'une vue plongeante sur les activités scolaires ou sportives. Poussant le concept encore plus loin, les architectes ont travaillé la pente qui surplombe le nouveau collège en gradins sur toute la longueur de la parcelle, de manière ludique pour la cour de récréation ou plus linéaire du côté sportif. Le pied de la colline devient ainsi terrain de jeu ou zone de repos pour les élèves. «En jouant avec l'important talus, le projet s'intègre remarquablement au site. La qualité d'implantation proposée conserve l'unité de l'ensemble de la parcelle en créant un cheminement ludique pour les écoliers se rendant aux trois écoles présentes sur le site», apprécie le jury dans son rapport.

Le projet du bureau lausannois gère avec finesse ces différents éléments. Le collège s'intègre intelligemment dans le contexte en créant un lien entre les deux écoles existantes à chaque extrémité de ce site marqué par des coteaux de verdure.

Orientation optimale

Le collège est réparti dans deux volumes articulés, l'un contenant les activités scolaires et l'autre sportives. Le rez-de-chaussée est traité de manière à distinguer la partie publique de la partie privée avec des entrées indépendantes. En effet, l'UAPE et la bibliothèque disposent d'un accès facilité en dehors des heures scolaires. Un préau couvert mène à la cour de récréation sécurisée par le bâtiment et les gradins. «L'organisation intérieure des deux bâtiments assure une séparation efficace des différentes fonctions. Le volume qui accueille les classes sur deux étages s'appuie sur l'axe principal du site donné par la rue de la Servanne avec une géométrie plus



libre. Le plan des étages est composé de salles de classe au sud et de salles spéciales au nord. Le couloir de circulation s'ouvre à ses extrémités sur le paysage. Les salles de classe profitent d'une orientation optimale dans les niveaux supérieurs», détaille Noémie Fakan, architecte chef de projet pour le compte du bureau JB Ferrari & Associés Architectes SA. La partie sportive, quant à elle, est intégrée dans un volume orthogonal qui vient s'ancrer dans la pente et chercher le haut du sentier à partir duquel se définit une cour supérieure, sur la toiture de la salle de gym, clairement délimitée par la remontée des façades formant une sorte de clôture pour les plus jeunes élèves. Orientée est-ouest, la salle de gym est éclairée naturellement et dispose de gradins escamotables pour

les événements des différentes sociétés utilisatrices.

Profiter du contexte paysager

Au niveau du concept architectural, le bureau a cherché à profiter au maximum du contexte paysager. «Le côté sud du site a un double avantage : son ensoleillement et le paysage alpin, dominé par les dents du Midi. Les salles de classe sont donc orientées sud. L'espace commun du rez-de-chaussée et le préau supérieur aussi. Au niveau de l'image, nous avons cherché à ce que le bâtiment exprime depuis la rue sa double affectation scolaire et publique», développe Xavier Tauxe architecte au sein du bureau JB Ferrari & Associés Architectes SA. L'ensemble du projet est traité de manière monolithique, avec des ouver-

INTERVIEW EXPRESS

Pierre Rochat, syndic de Bex:

«Nous favorisons la durabilité à l'échelle communale»

Pourquoi créer un nouveau collège à la Servanne?

Ce projet est une réponse à l'augmentation croissante du nombre d'élèves au sein de notre commune, qui compte 7000 habitants, depuis environ cinq ans. Nous cherchons aussi une solution efficace pour recaser la quinzaine de classes logées temporairement dans divers bâtiments, suite au changement d'affectation de l'un des bâtiments historiques du préau en siège de l'administration. Nous prévoyons de concentrer tout l'enseignement primaire dans le nouveau collège de la Servanne. Estimé à 20 millions de francs, le bâtiment représente un lourd investissement pour notre petite commune qui a un budget annuel de 32 millions mais une marge d'autofinancement de 3,5 millions.

Qu'est-ce qui a motivé ce changement d'affectation de l'ancien collège?

En 2008, suite à l'effondrement d'un chevêtre dans l'une des classes du 1^{er} étage, une étude réalisée sur la structure du bâtiment a révélé l'état de décrépitude de la charpente. La municipalité a envisagé une rénovation complète de l'édifice afin d'y recréer 6 nouvelles salles de classes. Or, les exigences cantonales actuelles exigent des salles d'au moins 80 m². Nous n'arrivions donc plus à caser le nombre de classes souhaitées. De plus, le premier projet axé sur la création d'une cage d'escalier exté-

rieur pour gagner des mètres carrés a dû être abandonné puisque le vieil escalier intérieur, porté à l'inventaire des Monuments Historiques, devait être préservé. Transformer le bâtiment scolaire pour y accueillir l'administration communale nous a donc semblé être la meilleure solution. En échange, nous avons prévu de créer huit classes et trois salles d'appuis dans l'ancien bâtiment communal dont la structure fragile devait également être rénovée. Le chantier de l'ancien collège a été terminé l'an dernier, tandis que le nouveau collège sera inauguré cet automne.

Pour ces deux projets de rénovation de bâtiments historiques, vous avez fait des choix de grande qualité en optant pour le label Minergie...

Notre commune a rejoint le label Cité de l'Énergie, il y a cinq ans. La nouvelle marche à suivre est donc de ne construire que des bâtiments qui ont une faible consommation énergétique. C'est aussi le cas du collège de la Servanne, du nouveau Club House du tennis que nous venons de terminer et de la halle de stockage à bois achevée l'an dernier dont la toiture est recouverte de panneaux solaires. En parallèle, nous prévoyons de réaliser le turbinage des eaux en fin de réseau qui ont encore une pression suffisante, plutôt que de la reverser dans la rivière l'Avançon.

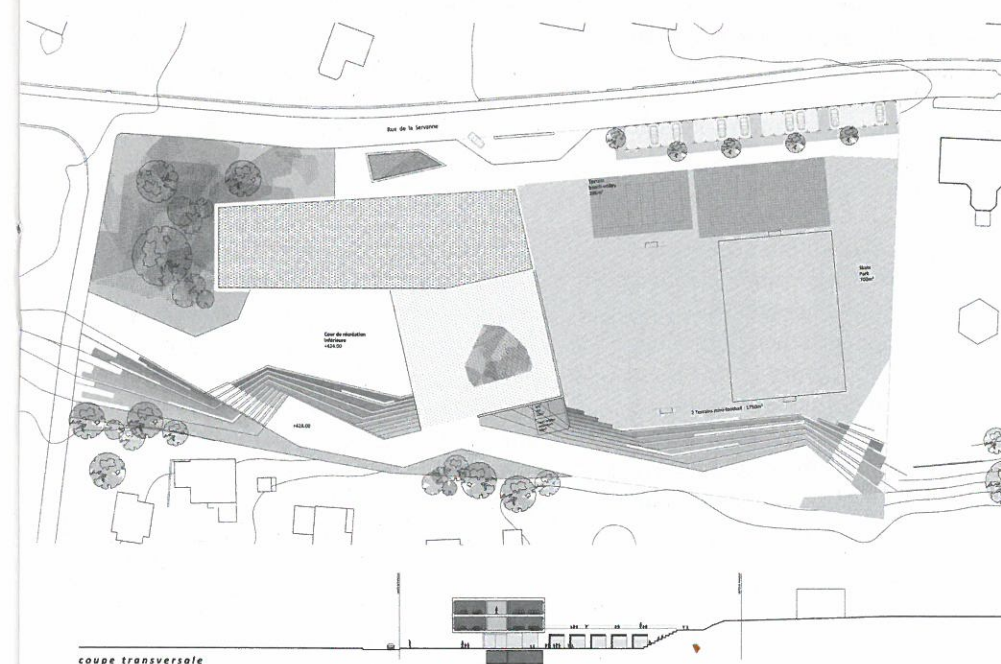
Propos recueillis par Emilie Veillon



Les architectes ont travaillé la pente qui surplombe le nouveau collège en gradins sur toute la longueur de la parcelle, de manière ludique pour la cour de récréation ou plus linéaire du côté sportif.

Illustrations: JB Ferrari & Associés Architectes SA

tures creusées dans la masse neutre du bloc. La matérialité est envisagée avec une façade crépie. L'idée étant de mettre en valeur le hall d'entrée et de rester plus discret dans les étages au niveau de la composition des façades. L'enveloppe sera neutre, mais rythmée par des surfaces ponctuelles de couleurs sur les embrasures des ouvertures ou les gardes corps. Ces détails ludiques se retrouveront dans le revêtement du préau. «Le système structurel est composé de quatre lignes porteuses suivant la géométrie du plan pour la partie scolaire et d'une série de poutres parallèles pour abriter la salle de gym. La grande portée est rendue possible grâce à la hauteur statique des deux étages de classes au-dessus du couvert d'entrées. En effet, les quatre lames structurelles travaillent selon leur continuité soit en poutres vierendeel soit en murs voiles», note la cheffe de projet.



INTERVENANTS

- **Maître d'ouvrage:**
Commune de Bex
- **Architecte:**
JB Ferrari & Associés Architectes SA
- **Ingénieur civil:**
Kälin & Romblotto SA
- **Architecte paysagiste:**
Hüsler & Associés Sàrl
- **Ingénieur Acousticien:**
AER Sàrl
- **Sécurité incendie:**
BG Bonnard & Gardel Holding SA
- **Géomètre:**
Orcef SA